



Communiqué de presse

Le 22 avril 2024

Assemblée générale de création de la société GéoSud92 : nouveau projet de géothermie du Sipperec et des villes de Fontenay-aux-Roses, Sceaux et Bourg-la-Reine.

Depuis 20 ans, le Sipperec, service public des énergies et du numérique, accompagne plus de 200 collectivités dans le développement des énergies renouvelables. 1^{er} acteur public de la transition énergétique en Ile-de-France, le Sipperec a apporté son expertise et son expérience aux trois collectivités du sud-ouest parisien dans la mise en place de ce nouveau projet de géothermie profonde. L'assemblée générale de création de la Société Publique Locale (SPL) GéoSud92, qui s'est tenue le 22 avril en présence des Maires des trois villes et des élus du Sipperec, marque une étape clé dans la concrétisation du projet.

Qu'est-ce que la géothermie profonde ?

La géothermie profonde consiste à utiliser la chaleur de l'eau, puisée dans le Dogger, aquifère situé entre 1 500 et 2 000 m de profondeur, à une température entre 60 et 80°C pour la transférer à des réseaux de chaleur et ainsi permettre de chauffer des logements et bâtiments.

Les travaux de forage des puits géothermiques débuteront au quatrième trimestre 2025 sur le complexe sportif du Panorama à Fontenay-aux-Roses. Le réseau de chaleur sera déployé à partir de 2026 sur Fontenay-aux-Roses d'abord, avec entre autres le raccordement de la zone d'aménagement concertée (ZAC) Paradis, puis à Sceaux en 2027 et à Bourg-la-Reine en 2028. Les premières livraisons de chaleur devraient intervenir en 2027. Au total, ce sont près de 63M€ qui seront investis pour concrétiser la transition énergétique sur ces trois communes.

A terme, le futur réseau de chaleur géothermique alimentera l'équivalent de 15 000 logements, parmi lesquels des logements sociaux, des copropriétés ainsi que des bâtiments publics et tertiaires.

Initié en 2021, ce projet vise à assurer l'accès à une énergie locale, renouvelable, à un prix juste et maîtrisé sur le long terme d'environ 100€/MWh, soit 10 à 15% moins cher qu'un chauffage au gaz individuel.

Concrètement, les usagers s'acquitteront d'un « abonnement » indexé sur les coûts d'investissements et stable dans le temps, qui représentera entre 60 et 75% de la facture totale, le reste couvrira les coûts d'exploitation. L'utilisateur raccordé à la géothermie sera ainsi moins impacté par la variabilité du prix des énergies sur les marchés qu'un usager chauffé au gaz.

Jacques JP Martin, Président du Sipperec et Maire de Nogent-sur-Marne, a rappelé que dans un contexte inflationniste et face à la hausse des prix de l'énergie, cette solution réaffirme l'engagement du Sipperec et de ses communes à fournir un service public de qualité qui répond pleinement aux enjeux écologiques.

Le projet en quelques chiffres :

- 15 000 équivalents logements desservis
- 20 km de réseau
- 65,5 % de taux d'énergie renouvelable
- 16 600 tonnes équivalent CO2 évitées par an soit l'équivalent de 10 000 voitures retirées de la circulation.



Travaux de forage géothermique

CONTACTS PRESSE

Mélina Cohen-Setton – Attachée de presse - 06 18 12 74 59 - melina.cohen.setton@editia.fr

Mélissa Haddouche – Responsable communication – 06 34 43 57 05 – mhaddouche@sipperec.fr